

■ **AA DECO, Anibal Amador**, à Gland, entreprise de revêtements de sols avec service d'entretien et nettoyage (FOSC du 17.10.2000, p. 7090). Par décision du 15 janvier 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 3868 du 14.04.2004  
(0224422 / CH-550.0.013.384-4)